

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 340f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe lance une campagne sur les droits des Roms en Moldova et en Ukraine

Strasbourg, 07.05.2008 – Améliorer les conditions de vie des Roms en assurant la protection de leurs droits fondamentaux, en facilitant leur accès aux services et en encourageant leur participation à la vie sociale et politique ainsi que leur autonomie, telles sont les priorités d'une campagne de sensibilisation organisée conjointement en Moldova et en Ukraine par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, dont le coup d'envoi sera donné le 14 mai.

Ce projet, qui a pour titre « Promouvoir l'autonomie des communautés roms et lutter contre l'antitsiganisme », proposera des formations portant sur le suivi et l'évaluation des politiques nationales relatives aux Roms à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux, mais aussi des formations à l'intention des enseignants et des médiateurs de la lutte contre la traite en Moldova et en Ukraine.

C'est également dans le cadre de ce projet que sera lancée la campagne Dosta!, une campagne de sensibilisation axée sur la promotion des droits des Roms qui a déjà été conduite avec succès dans cinq pays d'Europe du Sud-Est* avec le soutien des pouvoirs publics et des communautés roms.

Dosta est un mot romani signifiant « assez, ça suffit ! ». L'objectif général de ce programme est de mettre fin aux préjugés en rapprochant les non-Roms des Roms, et de parvenir ainsi à une égalité de droits et de traitement pour ces derniers.

Les Roms sont des citoyens européens. Ils forment un groupe d'environ 10 millions de personnes et sont présents dans la quasi-totalité des Etats membres du Conseil de l'Europe. Dans certains pays d'Europe centrale et orientale, ils représentent plus de 5 % de la population.

Les représentants des médias sont invités à une **conférence de presse le mercredi 14 mai à 10h30 au Bureau des relations interethniques** (109/1, rue Mateevici, Chisinau, Moldova).

Pour de plus amples informations, voir le site web de la Division des Roms et des gens du voyage du Conseil de l'Europe (www.coe.int/romatravellers) et celui de la campagne Dosta! (www.dosta.org).

* Albanie, Bosnie-Herzégovine, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Monténégro et Serbie.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.